

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil municipal de Lac-Saguay a adopté, lors de la séance ordinaire du 10 janvier 2023 le Règlement 2023-01 décrétant l'imposition du taux de taxation et de tarification des services municipaux sur le territoire de la Municipalité de Lac-Saguay pour l'année 2023.

Tout contribuable qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau aux heures normales du bureau municipal.

Donné à Lac-Saguay, ce 18^e jour du mois de janvier 2023.

Richard Gagnon Greffier-trésorier



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil municipal de Lac-Saguay a adopté, lors de la séance ordinaire du 10 janvier 2023 le Règlement 2023-01 décrétant l'imposition du taux de taxation et de tarification des services municipaux sur le territoire de la Municipalité de Lac-Saguay pour l'année 2023.

Tout contribuable qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau aux heures normales du bureau municipal.

Donné à Lac-Saguay, ce 18^e jour du mois de janvier 2023.

Richard Gagnon Greffier-trésorier

Je soussigné (e),	Richard Gagnon		_ gr	effier-trés	orier de
la municipalité de	Lac-Saguay	, résidan	t à	Lac	c-Saguay
certifie sous mon se	erment d'office que j'ai publie	é l'avis ci-an	nexé	en affich	nant deux
copies aux endroits	désignés par le conseil entre	8:00	et	16 :00	heures
de l'après-midi, le	<u>dix-huitième</u> jour de <u>j</u>	<u>anvier 2023</u>			
	Rich	Richard Gagnon, greffier-trésorier			